L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 7 NOVEMBRE.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

(Dépêches d'hier lundi.)

Washington, 5 nov — Les instructions du Président aux officiers fédéraux sont de mettre fermement et judicieusement en vigueur les lois dans l'Utah et de ne pas faire de compromis avec les criminels. Les derniers rapports disent que tout danger de collision est passé.

Le Président n'a pas l'intention actuellement de suspendre l'habeas corpus dans d'autres parties du Sud à moins que cela ne soit exigé par un état de choses analogue à ce qui existe dans certains comtés de la Caroline du Sud.

San Francisco, 5 nov — Le brick Sheltop a rencontré le navire Moses Taylor, venant d'Honolulu, en détresse. Tout le monde était mort à bord excepté le capitaine qui respirait à peine. On a appris par lui que 33 navires baleiniers avaient été pris dans les glaces et brisés ou abandonnés. On ne dit pas qu'il ait péri du monde. Sept baleiniers ont seuls échappé.

Les capitaines des navires abandonnés sont à Honolulu; voici leur rapport: Les navires ont commencé à arriver le 1er mai. Le 1er juin, la glace s'est ouverte et a permis aux navires d'arriver en vue du cap Navarino. La flotte se dirigeant au Nord a trouvé quelques baleines traversant la mer d'Anadyr, et en a trouvé en abondance dans la mer de Behring, mais les glaces lui ont causé beaucoup d'embarras. Quand la flotte est arrivée au cap Behring et à la baie aux Fleurs, les baleines avaient passé dans l'océan Arctique, où la flotte les a suivies; travaillant avec succès jusque vers le 1er septembre, moment où des montagnes de glace et d'immenses glaçons ont commencé à descendre. Le 10, un certain nombre de bâtiments auraient été coulés et les autres bloqués par les glaces ou échoués.

Le 15 septembre les capitaines de la flotte, bloqués entre la pointe Belcher et la passe Wainwright, ont tenu une réunion et ont résolu d'abandonner les navires pour sauver l'existence des équipages, et 1,200 matelots se sont réfugiés à bord du reste des navires qui avaient été assez heureux pour s'échapper avant la fermeture par les glaces.

Salt Lake City, 5 nov — Brigham Young est arrivé à Seaver le 31 octobre, en route pour St-Georges, à l'extrême limite Sud du territoire. On dit qu'il a dit adieu pour toujours au Lac Salé.

Memphis, 5 nov — Wm Mullins, imprimeur, a reçu une blessure dangereuse dans un café de la rue Main, de la part d'un individu resté inconnu.

Harrisburg, 5 nov — Dr Stanton, le nouvel auditeur général, est mort ce matin d'un érésypèle dont il a été attaqué hier.

Madrid, 5 nov — Le sous-comité du budget se prononce, dans son rapport, en faveur de taxer les coupons des bonds espagnols.

Berlin, 5 nov — Le Reichstag a sanctionné le fonds de guerre. Dans le cours de la discussion, Bismarck a fait ressortir, aux yeux des membres, la nécessité, vu l'état actuel des affaires, de fortifier la position du pays en autorisant l'Empereur à agir promptement et sans entraves si le conseil lui en est donné ou si les événements devenaient menaçants.

L'empereur, dans les discours qu'il a prononcés à l'ouverture du Reichstag a déclaré que l'adoption de la loi autorisant le fonds de guerre le laisserait libre d'agir et permettrait à la Prusse de se défendre ou d'attaquer à son gré. Il n'y a pas d'apparence de complications.

Paris, 5 nov. — Thiers refuse d'arrêter l'exécution de la loi dans l'affaire Rochefort. Victor Hugo lui avait adressé un second appel à cet effet.

Le communiste Rusnel a été condamné à mort pour avoir mis le feu à des édifices.

Londres, 5 novembre. — On annonce que le Parlement sera prorogé au 27 décembre.

Francis, Lne. 5 — La bénédiction du couvent St-Jean de la Ste Croix, que les sœurs de la Ste Croix, de la Nlle-Orléans, ont établi ici dernièrement, a eu lieu aujourd'hui, à 5 heures de l'après-midi. Des centaines de personnes de toutes les dénominations y assistaient. La cérémonie a été des plus solennelles. Un discours du Rév. Père Rowell sur l'éducation a vivement impressionné l'auditoire.

New York, 5 nov. — Il a été enregistré [illegible] votes en tout.

Le général James Cleary, représentant républicain actuel de la paroisse Ste Marie, Lne. est mort, ce soir, d'une affection pulmonaire.

Charleston, 5 novembre. — Il y a eu, aujourd'hui, deux décès causés par la fièvre jaune.

FEUILLETON.

LES CHEMINS DE LA VIE

PAR ALFRED DE BRÉHAT.

X.

Le ciel avait décidément ouvert ses cataractes, et les coups de tonnerre se succédaient presque sans interruption.

Le cocher de Mme de Walbrünn ne connaissait guère que les grandes avenues de la forêt. Il ne tarda pas à se perdre au milieu des nombreux sentiers qui se croisaient en tous sens.

Tandis qu'il descendait une côte pour gagner une vallée près de laquelle il espérait retrouver la grande route, quelques personnes placées de l'autre côté lui firent signe de rebrousser chemin.

Malheureusement pour lui, il ne put apercevoir leurs signaux, car il s'en allait le menton dans sa cravate et le nez baissé, afin de se préserver la figure des grosses gouttes de pluie qui tombaient en ce moment.

Par suite de la position inclinée de la voiture, Jane voyait par-dessus le siège du cocher ce qui se passait sur le versant de la colline opposée. Au moment où la voiture, arrivée à la vallée, s'engageait dans les prairies pour gagner un sentier qu'on apercevait de l'autre côté, Jane remarqua un cavalier qui descendait à fond de train du sommet de l'autre colline, tout en faisant signe au cocher de la barouche de ne pas aller plus avant.

Malgré la distance, Jane reconnut M. de Manpierre. Bien loin derrière lui, deux autres cavaliers, marchant prudemment au pas, se livraient aussi à une pantomime fort expressive.

—On nous fait signe de nous arrêter, maman! dit la jeune fille en saisissant la main de sa mère.

Au moment où celle-ci levait la tête pour regarder dans la direction que lui indiquait sa fille, la voiture subit une violente secousse et tomba tout à coup sur le côté droit. Les roues venaient d'enfoncer dans un des terrains marécageux que dissimule la plupart du temps une riche verdure.

Proférant une malédiction, le cocher fouetta ses chevaux. Un vigoureux coup de collier entraîna quelques pas plus loin la calèche, qui s'enfonça de nouveau, mais plus profondément cette fois. A la seconde tentative, les traits se rompirent.

Effrayés par cette résistance imprévue, et déjà irrités par la pluie et le tonnerre, les chevaux commencèrent à se cabrer.

Le cocher et le valet de pied descendirent pour les contenir et pour se rendre compte de la position de la voiture.

Ils la trouvèrent embourbée jusqu'au moyeu.

Le fond de la caisse touchait presque le sol.

Le cocher de Mme de Walbrünn était un de ces cochers de grande maison à qui les palefreniers amènent les chevaux tout garnis et la voiture tout attelée.

Ils ont une belle prestance sur leur siège et conduisent avec autant d'adresse que de majesté au bois de Boulogne, sur une grande route ou dans les rues de la ville. En revanche, ils ne valent rien dans les mauvais chemins, et croient tout perdu au plus petit accident.

Le valet de pied, de son côté, n'avait aucune habitude des chevaux.

Tous deux se lamentaient à qui mieux mieux, maudissaient le pays et le temps, et ne voyaient aucun moyen de sortir d'embarras.

Il est vrai, du reste, que de plus habiles qu'eux n'auraient pu mieux faire en pareille circonstance.

Mme de Walbrünn, qui était fort courageuse, montra beaucoup de sang froid.

Elle voulut d'abord descendre; mais, s'apercevant que ses pieds enfonçaient, elle remonta bien vite dans la barouche.

—Qu'allons-nous devenir, ma pauvre enfant! dit-elle à sa fille, qui suivait toujours des yeux le cavalier qu'elle avait vu descendre de l'autre colline.

Ce cavalier traversait en ce moment la prairie, en décrivant des circuits qui faisaient supposer une certaine connaissance de la contrée. De temps en temps, il franchissait des rigoles et des espaces de terrain dont il devinait probablement la nature dangereuse.

Les deux autres cavaliers qui le suivaient de loin semblaient partagés entre le désir de voler au secours de la voiture et la crainte de s'embourber dans quelque tourbière. Cependant [illegible] finit sans doute par l'emporter, car ils retournèrent [illegible]

En sautant une large rigole, le cheval de M. de Manpierre retomba de l'autre côté [illegible] jusqu'aux paturons. [illegible] cavalier roulait à quelques pas de lui.

Mlle de Walbrünn poussa un cri, mais avant qu'elle eût eu le temps d'échanger une parole avec sa mère, Julien était remonté à cheval et avait repris sa course.

Un instant après, il abordait les deux dames le chapeau à la main.

En reconnaissant Julien, Mme de Walbrünn ne put contenir un mouvement d'émotion et de contrariété que Jane remarqua.

Quels que fussent néanmoins les sentiments de la comtesse à l'égard de M. de Manpierre, elle se trouvait en ce moment dans une situation trop critique pour ne pas s'applaudir de son arrivée.

Quant à Julien, les yeux fixés sur Mlle de Walbrünn, qu'il ne connaissait pas, il laissait involontairement paraître combien il la trouvait jolie.

—Il est désormais impossible de dégager la voiture sans planches et sans leviers, dit Julien.

—Où trouver tout cela? murmura Mme de Walbrünn d'un air consterné.

—Il y a tout près d'ici une hutte de sabotiers, répondit Julien.—Tenez, là, au haut du second sentier à gauche, dans le bois, ajouta-t-il en montrant l'endroit au valet de pied. Courez-y et priez les sabotiers de venir nous donner un coup de main.

Le valet de pied partit aussitôt.

—Peut être ferions-nous bien de le suivre, madame, dit Julien. Quelque misérable et quelque enfumée que soit la hutte des sabotiers, vous y serez du moins à l'abri de la pluie jusqu'à ce que votre voiture soit dégagée.

Mme de Walbrünn jeta un regard inquiet sur l'espace humide qu'il fallait traverser pour sortir de la prairie.

—Permettez-moi de vous porter, répondit Julien à cette nouvelle observation.

—Permettez-moi de vous porter, répondit Julien à cette nouvelle observation.

De la main droite il prit la main gauche du cocher, et enlaça ses doigts avec ceux de cet homme. Sur leurs deux mains réunies, il posa un des coussins de la voiture. Un autre coussin, placé perpendiculairement au premier, mais en arrière, et soutenu par la main droite du cocher et par la main gauche de Julien, servit de dossier à ce fauteuil improvisé.

Après un instant d'hésitation, Mme de Walbrünn s'assit sur le coussin. Julien et le cocher se redressèrent et emportèrent la baronne jusque sous les arbres. Pour ne pas tomber, elle fut obligée de passer le bras autour du cou de ses porteurs.

Une émotion singulière sembla s'emparer d'elle. Par un brusque mouvement, elle retira le bras qu'elle avait posé sur l'épaule de Julien et s'appuya uniquement sur le cocher.

Une fois la comtesse un peu à l'abri sous les arbres, Julien retourna chercher Mlle de Walbrünn, souriant et rougissant à la fois. Jane dut prendre place à son tour sur le fauteuil improvisé et passer ses bras autour du cou de ses porteurs, comme l'avait fait sa mère.

De temps en temps, ses yeux rencontraient ceux de M. de Manpierre, qui se retournait souvent pour lui demander si elle ne se trouvait pas trop mal à l'aise. La sollicitude affectueuse de Julien et le son de sa voix causaient une impression singulière à la jeune fille. Lui-même, du reste, éprouvait aussi une émotion pleine d'un charme mystérieux. L'impression si légère du joli bras qui effleurait son épaule semblait régir jusqu'à son cœur.

Au moment où il déposait Mlle de Walbrünn auprès de la comtesse, le valet de pied arriva tout rouge de colère. Il raconta que les sabotiers l'avaient envoyé au diable et refusaient de sortir de leur hutte pendant la pluie.

—Il fallait leur offrir de l'argent! s'écria la comtesse.

—C'est ce que j'ai fait, madame la comtesse; mais ils m'ont répondu qu'ils n'avaient pas besoin de l'argent de madame la comtesse, et que....

—Eh bien, voyons, achevez!

—Eh bien! que madame la comtesse pouvait en faire des confitures si elle le voulait...., de son argent.

—Les insolents! s'écria Hélène; je les ferai repentir....

—Ne les accusez pas trop vite, madame, dit Julien; ces pauvres gens sont à demi sauvages, mais ils valent mieux qu'ils n'en ont l'air. Le tout est de savoir les prendre, et de ne pas leur parler trop durement, ce qu'aura probablement fait votre domestique.

Le valet de pied se récria; mais Jane, qui connaissait ses habitudes, resta persuadée que Julien avait deviné la vérité.

—Je me charge de les envoyer au secours de la voiture, reprit Julien. Commençons par vous mettre à l'abri dans leur hutte.

Le cocher retourna précipitamment à ses chevaux, qu'il n'était pas prudent de laisser longtemps seuls dans une pareille situation. Mme et Mlle de Walbrünn voulaient marcher jusqu'à la hutte, mais Julien s'y opposa énergiquement.

—Vous auriez de la boue jusqu'aux genoux, dit-il, et vos robes seraient toutes mouillées par les herbes et par les branches...... Nous allons vous porter.

La comtesse s'y refusa obstinément; mais, craignant l'humidité pour la santé un peu frêle de sa fille, elle ne savait quel parti prendre relativement à Jane. Julien, qui comprit le motif de son indécision, y mit fin, en faisant un signe au domestique. Tous deux emportèrent Mlle de Walbrünn comme ils auraient emporté un enfant.

Animé par le plaisir que trouve toujours un jeune homme à se faire l'appui d'une jeune et jolie femme, Julien marchait avec précaution, uniquement préoccupé d'éviter à son gracieux fardeau l'atteinte des branches et des feuilles humides.

Ce qui se passait en lui auprès de cette belle jeune fille à la physionomie chaste et virginale ne ressemblait en rien aux sensations qu'il avait connues jusque-là. Il éprouvait pour elle le même sentiment de tendresse et de protection qu'il eût éprouvé pour un enfant ou pour une sœur. Une sorte de pudeur l'empêchait de regarder la charmante figure qu'en toute autre circonstance il n'eût pas un seul instant perdue de vue. En mettant Mlle de Walbrünn à terre devant la hutte des sabotiers, il éprouva à la fois un sentiment de regret et une sorte de soulagement, non pour lui, mais pour Jane, que cette situation devait embarrasser.

Lorsqu'elle le remercia de sa voix douce et un peu tremblante, le regard qu'il leva sur elle était presque aussi timide que celui de la jeune fille.

La hutte des sabotiers était une informe construction en terre glaise soutenue par quelques poteaux grossièrement équarris. Des planches fabriquées à la hache et quelques larges morceaux de bois formaient la toiture. Une ouverture pratiquée sur le côté, au niveau du toit, servait de cheminée.

Julien frappa vigoureusement à la claie renforcée de deux planches qui représentaient la porte, et finit par ouvrir lui-même.

—Tiens! c'est M. le baron! s'écria une voix d'un ton joyeux.

—Entrez bien vite, monsieur le baron, dit une autre voix, tandis qu'un remue-ménage général annonçait que les habitants de la hutte accouraient au devant de l'hôte imprévu qui leur arrivait.

Julien entra, suivi des deux dames, que les sabotiers regardèrent d'un air surpris.

—Je vous amène du monde, père Mathurin, dit Julien en s'avançant vers le maître de la maison, qu'il devina plutôt qu'il ne reconnut dans la demi-obscurité de la hutte.

—C'est avis, monsieur Julien, que notre cahute n'est guère bonne pour recevoir du beau monde comme vous, répondit le sabotier; mais, faute de mieux, vous y trouverez un abri.—Donnez donc des escabeaux à ces dames, vous autres, *petiots.*

Deux enfants, qui examinaient les *belles dames* d'un air curieux et presque effrayé, coururent chercher les grossiers escabeaux qui servaient de sièges.

Pendant ce temps, Julien expliquait à ses hôtes l'accident arrivé à la voiture et le secours qu'il venait leur demander pour la retirer de la tourbière.

—Tout à votre service, monsieur le baron, répondit le sabotier. Du moment qu'il s'agit de vous, vous savez bien que toute ma maison passerait par le feu. Faut m'en vouloir si tout à l'heure j'ai refusé d'aider ce monsieur-là, continua-t-il en montrant le domestique; mais je ne savais pas que c'était pour vous. Puis, il nous a parlé quasiment comme à des chiens, et par ce mauvais temps-là, on fait bien du tort au pauvre monde, on n'est pas endurant.

Tout en parlant, il avait revêtu une sorte de veste en peau de chèvre. Ses deux fils et un autre ouvrier firent les mêmes préparatifs.

Ils prirent quatre fortes planches, ainsi que de solides bâtons de chêne, et partirent avec le domestique, qui paraissait fort ennuyé de s'exposer de nouveau à la pluie.

—Souffres-tu, maman? demanda tout bas Mlle de Walbrünn à sa mère, qui s'était laissée tomber sur un banc et cachait sa figure entre ses deux mains.

—Non...., un peu.... Ne me parle pas. J'ai besoin d'un moment de calme. Excuse-moi auprès de monsieur.

Puis, appuyant la tête sur une sorte d'établi qui se trouvait à sa portée, elle enfouit son front et ses yeux dans la paume de sa main et resta ainsi immobile et silencieuse jusqu'au moment du départ.

Quant à Julien, il s'assit à côté de Mlle de Walbrünn sur le banc disponible.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 6 novembre 1871.

Rien n'est venu indiquer un changement quelconque sur le marché monétaire. Nous cotons encore les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales à 11 à 12 pour cent par an; les bons et ceux de second ordre à 12 à 18; les billets de commerce de premier ordre, sans garanties collatérales, à 12 à 15, et ceux de second ordre à 18 à —. Le papier hypothécaire est à 10 le No 1 et 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 112 à 112 1/4 contre 112 à New-York et fermé aux taux d'ouverture, sur les deux marchés. Il y a eu peu de transactions: celles-ci comprennent $3,000 et $4,000 à 112, $1,200, $2,000 et $4,000 à 112 1/8, $1,000, $1,500 et $1,500 à 112 1/4.

La sous-trésorerie a offert de vendre $10,000 à 112 7/8, mais nous ne sachions pas que cette somme ait trouvé d'acheteurs. Le système, adopté par la sous-trésorerie, d'après les ordres de M. Boutwell, pour les ventes d'or, satisfait si peu les acheteurs, que ces derniers aiment mieux se pourvoir ailleurs à 1/8 de plus. Le sous-trésorier refuse de recevoir les checks "certifiés," de là vient la nécessité de transporter de gros paquets de billets à l'Hôtel de la Monnaie. Il semble avoir établi la règle de demander 1/4 de plus qu'à New-York.

Nous avons remarqué plus d'animation dans le change étranger, bien que les ventes n'aient pas été considérables. Les traites de commerce ont d'abord été un peu plus faciles, mais elles étaient plus fermes à la clôture; cependant, on n'a pas pu obtenir les prix les plus élevés de samedi soir. Les opérations de sterling s'élèvent à près de 45,000 livres, dont 8,000 clear à 119 1/2 à 120, 1,500 et 3,500 connaissement à 119 5/8, 2,500 clear No 1 et 5,000 connaissement No 1 à 119 3/4, 7,000 connaissement No 1, 5,500 clear et 1,200 de premier ordre à 120, 12,000 connaissement No 1 et clear à 120 à 120 1/8.—Dans les francs, 50,000, en change de commerce, à 4 93 3/4 et 150,000 sur la Suisse à 4 80.—Nous cotons le sterling à 119 1/2 à 120 le bon connaissement à commissement No 1 et clear et 120 3/4 à — le change de banque.

Le change américain a été plus ferme. Toutes les banques ont tiré sur New York à 1/2 d'escompte pour les maisons. Les transactions comprennent $20,000 de banquiers, sur New York, à vue, à 5/8 d'escompte, $10,000 en change de commerce à 11/16, $30,000 à 11/16 à 3/4, $10,000, $15,000 —, $20,000 de banque et $10,000 en change de commerce à 3/4, $12,000 en change de commerce à 7/8, $5000 à dix jours de vue, sur New York, à 1 et $10,000 à vue sur Boston à 7/8.

Des checks en or sur New-York se sont vendus, en sommes insignifiantes de banques, à 1/4 d'escompte.

100 actions de la Compagnie de levées de la Louisiane ont changé de mains à $3, 100 à $3 1/2 et 100 à $3 [illegible]; 10 du Mechanics and Agricultural Fair Association à $17 50; 300 du Crescent City Water Works à 16 cents; 5 de la Compagnie du Canal du Mississippi et du Golfe du Mexique à $180, 5 à $185 et 5 à $200.

On n'a pas annoncé de ventes de bonds. $1000 de certificats d'allocations de la ville se sont vendus à 83 et $2,200 à 83 1/2.

Dans les mandats, la seule transaction annoncée est de $1200 de mandats de l'État à 55.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.
Lundi, 6 nov 1871.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 5000 balles prises à des prix pleins et sans variation notable.

Nous reproduisons ci outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de nos types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les chiffres intérieurs figurant pour le strict

	Listes en moyenne.	Chiffres de l'Exchange
Low ordinary..	— à —	—
Ordinary	— à —	—
Good ordinary.	17¼ à 17½	17¼
Low middling..	18¼ à 17¾	17¾
Middling	18 à —	18
Strict middling	18¼ à —	—
Good middling.	18½ à —	—

La demande a été active durant toute la journée, et bien que les opérations aient été restreintes par la faiblesse des [illegible], il n'a pas moins [illegible] embrassé le [illegible] noté plus haut.

TABAC—Les opérations sont restreintes par la faiblesse des stocks et seulement 35 boucauts se sont vendus durant ces jours derniers. Nous cotons le lugs 7 à 7½ c, low leaf 8 à 8¼ c, medium 9 c, bon 9 à 10 c, fin et selections 10 à 12 c.

Un boucaut de tabac de la nouvelle récolte—lequel a été cultivé près Paducah—ce tabac, classé medium s'est vendu aujourd'hui au prix rond de 11 c.

TABAC MANUFACTURÉ—Dans l'article il ne se fait que bien peu de chose à cause de la baisse des eaux des rivières tributaires. Les qualités en général sont cotées à 40 à 85 c selon la qualité et l'emballage.

SUCRE—Reçu 340 boucauts de sucre. La demande continue à être bonne et tous les stocks se sont vendus à 8½ à 8¾ c pour le commun, 9¼ à 9¾ pour le fair, 10¼ à 10½ c pour le good fair, 11 à 11½ c pour le fully fair, 11¾ c pour le fully fair à prime, 11 à 12 c pour le seconds, 12 c pour le gris clarifié, 12¼ c pour le jaune clarifié et le blanc 12 à 13 c.

MÉLASSE—Reçu 918 barils et 88 demi barils de mélasse. Tous les envois se sont vendus, mais à bas prix. Inférieure et fermentée 30 à 40 c, centrifuge 44 c, fair 45 à 48c, prime 50 à 51 c, strictement prime à choix 52 à 53 c le gallon. Pas de qualité de choix sur le marché.

FARINE—Le marché est dépourvu ou presque dépourvu de superfine et de double extra, et le stock de basse triple extra est faible. Le stock, en majeure partie, consiste en extra de choix. La demande cependant n'est que locale. Ventes aujourd'hui d'environ 1000 barils dont 60 de double extra à $7 75 et 100 de triple extra à $7 25, 200 de bonne triple extra à $7 50 à $7 62½, 50 d'extra de choix à $8 75 et 150 à des conditions privées.

La superfine est cotée à $6 25, la double extra $6 75 à 7, basse triple extra à $7 12½ à 7 25, bonne triple extra à $7 50 à $7 60, extra de choix et pour famille $7 75 à $9 25 le baril.

MAÏS—Stock rond et demande modérée, vente aujourd'hui de 3500 sacs dont 400 de jaune nouveau à 80 c. 500 de mélange à 81c, 200 et 1200 de jaune mélangé à 83 c, 125 de blanc nouveau à 88 c, 20 et 600 de blanc à 90 c le boisseau.

RIZ DE LA LOUISIANE—Il y a en mains un fort stock de riz. Les bas grades de l'article sont invendables, mais il se fait quelques demandes de prime et de choix. Vente, samedi de 52 barils de prime à 8¾ c. la livre. Le prime est coté à 8 à 8¼ cts, la qualité de choix 8½ à 8¾ cts, No 2, 3½ à 4, inférieur 6 à 6¼ c, fait 6¼ à 7¼ cents la livre.

SON—Le stock de son est faible, mais la demande de l'article est peu active. Vente de 60 sacs à $1 20 les cent livres.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 7 Nov. 1871.

Arrivé, hier—[illegible] boeufs du Texas, 213 veaux et veaux d'un an, 60 cochons, 384 moutons.

Vendu — 30 boeufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an, 360 cochons, [illegible] moutons.

A vendre—1290 boeufs du Texas, 1377 veaux et veaux d'un an, 1781 cochons, 523 moutons, 13 vaches à lait.

Boeufs du Texas nourris au maïs, choix, par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs du Texas, choix, par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs du Texas, 1re qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs du Texas, 2e qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs du Texas, 3e qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Cochons par livre, gr.	[illegible]	[illegible]
Moutons, 1re qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Moutons, 2de qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Moutons, 3me qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]	[illegible]
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux de lait par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux d'un an par tête	[illegible]	[illegible]
Chèvres, par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs, prix moyen par livre	[illegible]	[illegible]
Porc	[illegible]	[illegible]
Veau	[illegible]	[illegible]
Mouton	[illegible]	[illegible]

Bureau de l'Association d'Assistance, de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance de la Vie en Louisiane, au No. 129 de la rue Carondelet. Nlle-Orléans, Lne. 6 novembre 1871.—Une majorité des membres de cette Association [illegible] W. YOUNG, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie du Gaz [illegible] de la Louisiane, No 10 du Passage de la Bourse.—Nouvelle-Orléans, 26 octobre 1871.—Avis est donné aux actionnaires que l'élection annuelle de cinq directeurs aura lieu, aux Bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 6 novembre, de 10 à 2 heures. AUG. WM. BREYTE, Secrétaire.

Les Bureaux de la Compagnie d'Huile de la Louisiane sont au No 124 de la rue du Gravier au premier. [illegible] J. M. WINSHIP, Secrétaire.

L'ANCIENNE MANUFACTURE DE LINGE DU SUD,
—DE—
LÉON GODCHAUX,
81 et 83.......Rue du Canal......81 et 83
—ET—
213, 215 et 217, RUE VIEILLE-LEVÉE,
En face du Marché aux Viandes,
HABILLEMENTS D'HOMMES,
de jeunes gens, de jeunes garçons et d'enfants,
LINGERIE,
faite dans notre établissement de la Nlle-Orléans.
ETANT décidé à augmenter la réputation dont nous jouissons depuis vingt-cinq ans pour la confection de LINGE et de LINGERIE, [illegible]
HABILLEMENTS DE DRAP NOIR FIN, pour mariages, soirées, bals, processions, etc.
Habillements de tous les jours, en mohair fin et casimir fantaisie, [illegible]
CHAPEAUX CASTOR et SOIE NOIRE, fins, CHAPEAUX FEUTRE et PELUCHE, de toutes variétés, couleurs et nuances; [illegible]
LÉON GODCHAUX, Nos 81 et 83 de la rue du Canal, et 213, 215 et 217, Vieille-Levée, Nlle-Orléans.

POUR ROUEN.
La barque française, de première classe, TAURUS, capitaine Laurent, ayant d'excellents emménagements, prendra quelques passagers. S'adresser, pour fret et passage, à W. R. BUDDENDORFF, 18 rue Carondelet.

Propriétés à vendre et à louer.

A vendre,
UNE BONNE BOULANGERIE, à la campagne, située à Iberville. S'adresser chez J. B. CAMORS & CO., 41 rue Tchoupitoulas.

A Louer.
LE BUREAU No. 76, rue Bienville, entre Royale et Bourbon occupé pendant plusieurs années par feu C. Dufour, avocat. S'adresser à E. Dufour, No. 108, rue de la Douane ou au bureau de l'Abeille.

Grocerie à Vendre.
A vendre, pour cause de départ, une grocerie située dans le Premier District et faisant de bonnes affaires. S'adresser à U. D. TERREBONNE, au No 11 de la rue Conti.

A vendre,
Pour changement d'affaires,
Une grocerie et café située à l'encoignure des rues St-Philippe et Claiborne. Pour informations, s'adresser sur les lieux.

A VENDRE.
DANS la paroisse St-Tammany, Le, sur le Bayou Vincent, qui s'embranche dans le Bayou Bonfouca, [illegible] EDOUARD DROUET, au No 45, rue Union.

MOULIN A SCIES A VENDRE.
L'ÉTABLISSEMENT connu sous le nom de Moulin Jackson (Jackson Saw-Mill) situé sur la Levée, dans le Troisième District de cette ville, [illegible] PITALUGUE & PETIT.

A louer.
Un joli Cottage, situé rue du Bayou No 281 entre Marais et Tremé, [illegible]

A Louer,
Une bonne maison haute, [illegible] A. BERTEL, coin Urquhart et Vieille-Levée.

A vendre ou à louer,
Une MAISON en briques, à deux étages, située rue de Chartres No 397, [illegible] G. SCIACCALUGA & CO.

Maison à louer.
Une maison située à l'angle des rues Bourbon et St Philippe, [illegible] T. DANNIGNE & SON.

Maison de Maître à Louer.
[illegible]

AMUSEMENTS.
Académie de Musique.
D. BIDWELL..........Propriétaire et Directeur.
Mrs. J. A. OATES,
Compagnie d'Opéra Bouffe.
LUNDI SOIR, 6 NOVEMBRE.
[illegible]

C. CAVAROC & SON,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
Nos. 7 & 9, Passage de la Bourse.
LES SOUSSIGNÉS feront des avances libérales, sur consignations à leurs amis de Bordeaux, du Havre, de Liverpool et de Londres.
C. CAVAROC & SON.
Vin Rouge en Barriques. [illegible]
Vin Blanc en Barriques. [illegible]
Vin Blanc en Caisses. [illegible]
Vin Rouge en Caisses. [illegible]
Vins Doux en Caisses. [illegible]
Vins Doux en Futailles. [illegible]
Cordiaux. [illegible]
Absinthe, Kirsch et Vermouth en caisses. [illegible]
Vins de Bourgogne en caisses. [illegible]
Spiritueux en futailles. [illegible]
Cognac en caisses. [illegible]
Champagnes en paniers et caisses. [illegible]
Vinaigre de Vin blanc. [illegible]
Divers. Divers. [illegible]
Damejeannes vides. [illegible]
Bouchons en balles. [illegible]
Briques du Pays. [illegible]
En débarquement du navire Union, venant de Bordeaux. [illegible]
A livrer par le navire Fermosa, attendu de Bordeaux. [illegible]
C. CAVAROC & SON, Nos 7 & 9 Passage de la Bourse.

LOTERIE.
Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
CHAS. T. HOWARD..........Président.
Loterie de Numéros Simples.
MAGNIFIQUE CONCESSION.
GROS LOT $50,000
[illegible]

Conservatoire de Musique
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,
[illegible]
THÉOPHILE MARAC, Président.
CORPS DE PROFESSEURS.
[illegible]

INSTITUTIONS.
Ecole Industrielle et Commerciale
NOTRE-DAME DE SAINTE-CROIX
[illegible]
Avis.
MADAME MATTHEY [illegible]
Institut des Remparts,
DIRIGÉ PAR Mme E. H. MATTHEY, [illegible]
LE LOCQUET-LEROY,
Institution Collégiale de la Nlle-Orléans. [illegible]
INSTITUTION LOCQUET.
Dirigée par Mlle M. A. BURR. [illegible]
INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LAVILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON, [illegible]
Notice.
[illegible] X. WEISSENBACH.
Consulat Suisse.
X. WEISSENBACH, Consul. [illegible]
Mr. V. MERLE,
Marchand Tailleur, rue Royale, 56. [illegible]
Avis.
M. A. CAPPTON, [illegible]
Tuiles de Toits.
[illegible]
AVIS SPÉCIAL.
LE FUSIL BISMARCK. [illegible] J. F. DITTRICH, Armurier, [illegible]
JULIEN SAGET,
ARMURIER,
[illegible] rue de Chartres, [illegible]
A. TIGNIERE,
129.......Rue de Chartres.........129
[illegible]
LOUIS STERN & BROTHERS,
MARCHANDS D'ENGRAIS,
Noir animal, Super-Phosphate,
[illegible]
Poisson.
[illegible]
Bois & Lattes.
[illegible]
P. & R. De VERGES,
[illegible]

Nouveau Magasin!
MARCHANDISES NOUVELLES!!
PRIX NOUVEAUX!!!
JOHN GEORGE WAGNER,
[illegible]
Aux Contribuables.
JOHN T. DUFOUR,
66.......PASSAGE DE LA BOURSE.......66
[illegible]
Aux Facteurs et aux Planteurs.
LES MOULINS A EGRAINER LE COTON, DE KLOPPENBURG.
467........RUE DECATUR........467
[illegible] E. W. KLOPPENBURG.
Avis. [illegible]
Avis. [illegible]
Avis de Société. TRAMONTANA & CO. [illegible]
Christian & Paul, ENCANTEURS, [illegible]
A. Carrière & Co. NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, [illegible]
LE BLANC & BECK. [illegible]
BEN O'CONNELL, COURTIER DE SUCRE ET MÉLASSE, [illegible]
Chaudières à Sucre du Tennessee. [illegible]
Sucres, Mélasses et Sirops. [illegible] A. THOMSON & CO.
Pianos, Pianos. Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
9 —Rue Royale— 9
[illegible]
Musique, Pianos.
GRAND RABAIS.
M. ELIE,
RUE ROYALE.
[illegible]
COTTON BOLL.
[illegible]
La célèbre machine à coudre de Grover & Baker.
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.
[illegible] C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.
David McCoard vs Beals & Miller. Albert B. Beals et Samuel B. Miller. [illegible] C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Médicaments.
Cherry Pectoral D'AYER.

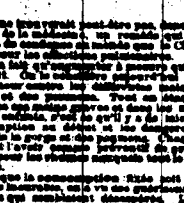

Pour les maux de Gorge et les Affections Pulmonaires, tels que la Toux, le Rhume, la Coqueluche, la Bronchite, l'Asthme et la Consomption.
[illegible]
Avez l'Œil sur vos Enfants.
[illegible]
Le Nouveau Remède pour le Cancer. [illegible]
Dr. G. A. BETANCOURT, Dentiste. [illegible]
Le Dr. CHARLES E. KELLS, [illegible]
$20 Seulement $20. [illegible]
Transfert de Cabinet. [illegible]
Le Docteur J. B. PEREZ, [illegible]
Chantier de bois, de Brown. [illegible] JOS. A. BROWN.
AVIS. D. AUGUSTIN, AVOCAT, [illegible]
SIEWERD & KIP, [illegible]
MOULIN A RIZ, [illegible]
Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG, [illegible]
TEINTURE A LA VAPEUR
E. EDW. GEORGEST
Coin Rampart et St-Philippe.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.
PAR VINCENT & CO.
PAR VINCENT & CO., [illegible]
PAR PLACIDE J. SPEAR. [illegible]
PAR E.M. MONTGOMERY. [illegible]
COMPAGNIE D'ASSURANCE Hope de la Nouvelle-Orléans, INCORPORÉE EN 18[illegible]. Bureau No. 121, rue de Camp. [illegible] HY. PEYCHAUD, Président, JOHN I. ADAMS, Vice-Président, LOUIS BARNETT, Secrétaire. [illegible]
La Compagnie d'Assurance MECHANICS & TRADERS. [illegible]
TEUTONIA Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans. [illegible]
ONZIÈME ÉTAT ANNUEL de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane. [illegible] L. W. BAQUIE, Secrétaire.
Feutre d'Irlande à Toits. [illegible]
DE D. ANDERSON & SON, [illegible] J. G. LINGHAM.

VENTES A L'ENCAN.
PAR LOUIS STERN & BROS.
Vente importante, à crédit et sans réserve, de 300 caisses de Bottes, Souliers & Brodequins, [illegible]
PAR E. ROGER & CO. Marchandises avariées. [illegible]
Vente sans réserve, [illegible]
PAR D. E. MORPHY. 300 Fusils à deux coups se chargeant par la culasse et à baguette, et Fusils anglais de qualité supérieure. [illegible]
PAR S. GUINAULT. [illegible]
Bonne et rare occasion. [illegible]
C. S. HUNT & Co., [illegible]
FACTORS' & TRADERS' Insurance Company, [illegible]
Consulat de France. AVIS MENSUEL—NOVEMBRE 1871. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.
PAR HOFFMAN MARKS & CO.
350 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, [illegible]
PAR VOORHIES, AUDLER & CO.
Bottes, Souliers et Brodequins. VENTE A CRÉDIT, DE [illegible]
PAR EUGENE TOURNE. [illegible]
Washboards et Homards. [illegible]
Vente importante et positive, A CRÉDIT, —DE— 1,200 futailles "Domestic Brandy", Schnapps et Whisky. [illegible]
PAR CRISTIAN & PAUL. [illegible]
PAR M. BARNETT. [illegible]
PAR O. VALETON. O. VALETON, ENCANTEUR, [illegible]
CHAUX DU CAP, [illegible] NEWTON RICHARDS.
PELICAN EXCHANGE. COIN ST-CHARLES ET PERDIDO. Vis-à-vis de l'Académie de Musique. [illegible] JOHN KUNTEMANN.
FONDERIE DE LEEDS. ÉTABLIE EN 1825. [illegible] LEEDS & CO.
Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No. 104 DE LA RUE DU CANAL. DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL. [illegible]